

- renseignements sur l'accessibilité des marchés : taux tarifaires, règlements, contrats de licence, barrières non tarifaires, produits, normes, documents requis, etc;
- publications, y compris des exemplaires du présent document, guides de l'exportateur canadien et exposés par pays pour des marchés plus réduits.

Les directions de l'expansion du commerce sont également chargées d'aider les exportateurs et de les conseiller au sujet de la commercialisation de leurs produits et de leurs services et de faire connaître aux hommes d'affaires les services à l'exportation fournis par le gouvernement canadien ainsi que les possibilités d'exportation qui se présentent.

Si votre entreprise a besoin d'aide pour déterminer les marchés d'outre-mer qui conviennent pour ses produits, veuillez communiquer avec le bureau régional le plus près, du ministère de l'Expansion industrielle régionale, dont l'adresse figure à la section VII. Ces bureaux, situés dans chaque province, aident les exportateurs à planifier leurs marchés et peuvent organiser des consultations avec la direction compétente de l'expansion du commerce à Ottawa et le délégué commercial concerné à l'étranger.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est une société d'État canadienne dont la mission est de faciliter et d'accroître les exportations canadiennes.

La SEE fournit des assurances, des garanties et du financement à l'exportation, offre des conseils financiers et organise des forfaits financiers pour faciliter la vente de produits et de services canadiens en les rendant plus compétitifs sur les marchés mondiaux.

La Société offre les services suivants :

Assurance des exportations et garanties connexes

- assurance globale multirisque
- assurance globale — risques politiques
- assurance sélective — risques politiques
- assurance — opération individuelle
- garanties — opération individuelle
- assurance préalable au versement du prêt
- assurance — investissement à l'étranger
- assurance — caution de bonne fin
- garanties — caution de bonne fin